



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
OISE

Beauvais, le 03 juin 2009

Monsieur le Préfet
D.D.E.A - S.A.U.E.
Bureau de la Planification
40 rue Jean Racine - B.P. 317
60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier

Christian DIERICK - christian.dierick@agri60.fr

N/Réf.

JLP/CD/CP/urba_09-06010

Objet

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de SAINT GERMER DE FLY
Collecte des informations

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Germer de Fly.

La commune a besoin d'informations précises sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser le volet agricole du diagnostic prescrit par l'article L 123.1 du Code de l'Urbanisme, lequel doit identifier les besoins relatifs aux activités agricoles
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut-être changée.

La Chambre d'Agriculture ne détient pas ces informations mais peut aider les communes sur commande à collecter les informations nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN